



## **RESPONSABLE ADJOINT ACCOMPAGNEMENT – ÉTÉ 2024**

### **Service des loisirs | Concours 2023-58-EXT**

#### **À propos de la Ville de Boisbriand**

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

#### **Principaux rôles et responsabilités**

Sous l'autorité du régisseur loisirs, le titulaire du poste assume la réalisation et suivi des activités confiées. La personne :

- Coordonne et dirige les activités du camp de jour pour des jeunes de 5 à 14 ans;
- Supervise le personnel relié au programme sous sa responsabilité;
- S'assure de l'application des règles de sécurité et du bien-être des enfants;
- S'assure du respect des programmes et politiques en vigueur;
- Peut à l'occasion avoir à animer un groupe d'enfants.

#### **Qualifications, compétences et exigences recherchées**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou études universitaires en cours dans un domaine approprié;
- Posséder de l'expérience pertinente auprès des enfants handicapés et/ou ayant des troubles de comportement dans les camps de jour;
- Posséder de l'expérience en gestion de personnel;
- Faire preuve de créativité, de débrouillardise et d'un bon esprit d'équipe;
- Organisation, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'initiative et polyvalence;
- Détenir un certificat de secourisme général (RCR et DEA) ou s'engager à le suivre afin qu'il soit valide avant la date de début de l'emploi;
- Détenir un permis de conduire, valide. Automobile requise.

#### **Salaire, horaire et avantages**

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 21,75 \$/heure.

Période d'emploi : 13 mai au 30 août 2024. Entrée en fonction progressive (L'horaire est variable du lundi au vendredi en journée et les soirs à l'occasion). Quelques journées de fin de semaine lors de la période de formation en mai et juin 2024.

\*\*\*Doit être disponible le 23 juin 2024.

L'horaire de travail est déterminé selon les inscriptions au camp de jour.

#### **Pour postuler**

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : [www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois](http://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois) et joindre son curriculum vitae au plus tard le **15 janvier 2024**.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.